

CG
Départ : 2600

Secrétariat Général

≈≈≈

Direction des Finances

≈≈≈

☎ : 27 07 38 - Fax : 27 07 23

≈≈≈

Courriel : mairie@ville-noumea.nc



ANNONCE AVEC LOGO N° 2023/25

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LES REQUINS A LA PLAGE DU CHATEAU ROYAL A L'ANSE VATA

Le Maire de la Ville de Nouméa informe les personnes intéressées du lancement de l'avis d'appel public à concurrence concernant la mise en place d'un dispositif de protection contre les requins à la plage dite « du Château Royal » se situant à l'Anse Vata.

Cette consultation sera menée sous la forme d'un dialogue compétitif.

Les besoins et exigences à satisfaire sont précisés dans les documents de la consultation et concernent notamment :

La conception et réalisation d'un dispositif de protection contre les requins à la plage du château royal.

Le dossier peut être consulté et retiré sur www.marchespublics.nc.

Les candidatures devront être déposées :

- Soit sur support papier au secrétariat de la Direction des Finances, 2ème étage de l'Hôtel de Ville, 16 rue du Général MANGIN, Nouméa.

- Soit de manière électronique sur la plateforme dématérialisée, www.marchespublics.nc, avant le mardi 11 avril 2023, 15 H 30, heure de Nouméa, dernier délai.

Les modalités relatives au déroulement du dialogue et notamment celles relatives au jugement des candidatures et, des offres sont définies dans le Règlement Particulier de la Consultation.

Le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre est fixé à trois.

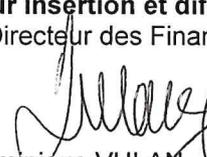
La Ville de Nouméa se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

Pour insertion
ACTU.NC
Jeudi 23 mars 2023

Pour diffusion
Radio R.R.B.
Jeudi 23 mars 2023 (matin)

Nouméa le : 20 MAR. 2023

Accord pour insertion et diffusion
Visa du Directeur des Finances


Dominique VULAN

